



**PRÉFET
DU MORBIHAN**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

BORDEREAU DE DÉPOT DES DOCUMENTS BUDGÉTAIRES VALANT ACCUSÉ DE RÉCEPTION

À l'usage des collectivités n'ayant pas adhéré à l'application « Actes budgétaires »

Collectivité :

Nom et prénom de la personne en charge de la préparation et du suivi budgétaire :

Courriel :

Téléphone (ligne directe) :

Nature des documents	Documents budgétaires transmis (à compléter par la collectivité, cochez les cases concernées) <i>l'ensemble des pièces d'un même budget doit faire l'objet d'un seul et même envoi</i>				
	Principal	Annexe	Annexe	Annexe	Annexe
Exercice budgétaire année					
Budget primitif (1 exemplaire)					
Délibération de vote du budget					
Note brève et synthétique (>3500 h) (L.2313-1 CGCT)					
Budget supplémentaire (BS) (1exemplaire)					
Délibération de vote du BS					
Décision budgétaire modificative n°..... (1 exemplaire)					
Délibération de vote de la décision modificative					
Exercice budgétaire année					
Compte administratif (1 exemplaire)					
Délibération approbation compte administratif					
Note brève et synthétique (>3500 h)					
Délibération d'affectation du résultat					
État des restes à réaliser au 31/12/.....					
Délibération d'approbation du compte de gestion					

Le maire, le président atteste que les documents et les délibérations listés ci-dessus et adressés à la préfecture sont conformes à ceux détenus par la collectivité.

A,

Le,

Signature du maire ou président,
Cachet de la collectivité

Date de réception en préfecture :

Cachet de la préfecture

Chaque document budgétaire (délibération et maquette budgétaire) doit être transmis
en un seul exemplaire

Le présent bordereau de dépôt des documents budgétaires doit être transmis par voie postale à :

Préfecture du Morbihan
Direction de la citoyenneté et de la légalité (DCL)
Bureau du conseil et du contrôle de légalité et budgétaires (BCCLB)
place du général de Gaulle
56019 VANNES Cedex

Le bordereau de dépôt sera retourné par mail à la collectivité si le dossier est complet.
Il rend les documents transmis exécutoires et fait foi auprès de la trésorerie.